

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS:
Annonces: la ligne... 20 c.
Réclames: »... 30 c.
Faits divers: »... 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OUVRIER, Libraire, Boulevard de la Gare, à Valenciennes, chez M. L. MAS, Libraire, rue C. B. place de la Bourse; à Compiègne, chez M. L. MAS, Libraire, rue de Valenciennes.

BOURSE DE PARIS

13 JANVIER
(Service gouvernemental)

3 0/0.	61 90
4 1/2.	91 00
Emprunts (5 0/0).	100 05

14 JANVIER

3 0/0.	62 00
4 1/2.	91 00
Emprunts (5 0/0).	100 15

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions Banque de France	3805 00
Société générale	542 00
Crédit foncier de France	855 00
Chemin autrichien	668 00
Lyon	882 00
Est	520 00
Ouest	572 00
Nord	1098 00
Midi	637 00
Suez	488 00
Péruvien	68 00
Actions Banque ottomane (ancienne)	675 00
Banque ottomane (nouvelle)	560 00
Londres courant	251 65

DÉPÊCHES COMMERCIALES

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Anvers, 14 janvier, 2 h. 50 soir.
Laines : Baisse 25 1/4 à 25 1/2 ; février 2 1/2 à 2 3/4 ; avril 25, vendeur; septembre, 29 ; quatre derniers, 20 ; ventes 282 b. Plata.

Marseille, 14 janvier, 12 h. 5 soir.
Blés, ventes 15365 importations 18,394.
Marché calme. Yenicheski 31,50 la charge de 160 litres, poids 126/121; Akoff, 31,50 poids 128/124; Berdianska 33,50 poids 128/124; Marianopoli 32,75, poids 130/126; Taganrock dur 34,250 poids 130/126.
Laines: Kaesapbach 270; fines, 210; secondes 205.

Havre, 14 janvier, 12 h. 5 soir.
Coton : Ventes 1,200 b. Good fair, Oomra à livrer, 67.
Cafés: Ventes 2000 b. Rio, 101; Haïti, 93 à 101; 50; Cap, 102.

Londres, 14 janvier, 2 heures 2 soir.
Sucre, stationnaire; café, ferme; laine, tenue; soie, sans affaires.

Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbarrats:

Havre, 13 janvier, 2 h. 40 soir.
Ventes 2,000 b. plus quelques gros blocs non cotés, portant le total de 5 à 6,000 b.. marché renchérisant.

Liverpool, 14 janvier, 2 h. soir.
Ventes, pleinement 15,000 b.
Recettes 58,000.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 14 janvier.
Ventes 18,000 b., marché haussant.

Havre, 14 janvier.
Ventes 3,500 b., principalement en livrable. Marché ferme, Low-Georgie 90,50.

New-York, 14 janvier.
Recettes, 58,000 b.

L'ENSEIGNEMENT AVANT & APRÈS 89

II

Il serait facile de prouver que depuis 1791 jusqu'à 1804 la Révolution a pu tout détruire, mais ne rien fonder en matière d'instruction, ce qui se concilie peu avec la haute prétention qu'elle affiche d'avoir été la grande instigatrice de tous les progrès, même de celui du savoir. Les seuls élèves qu'elle ait formés dans cet intervalle sont les bourreaux ou les soudards : qu'on en montre d'autres ! Et quant à son respect pour la science, il était le même que celui qu'elle portait aux savants. Lavoisier expliquait les miracles de son laboratoire par la visite ordinaire du guillotineur, et pour échapper au même sort Lalande, l'astronome, se plongeait au sein d'une cachette qui lui laissait une petite ouverture sur le ciel et les astres.

En ces glorieux temps, inaugurés par la Révolution, avoir les mains blanches ou porter une parcelle de quelque chose de noble dans sa tête comptait pour de l'incivisme.

Dans les écoles faites des débris de celles que la Convention avait dépouillées et ruinées on enseignait les droits

de l'homme, le calendrier républicain et l'observance des grands anniversaires de la nouvelle époque. Ce qu'on appelait les écoles centrales, grimées jusqu'à la verandah; au-dessus de la porte d'entrée de la grande salle s'élevaient les armes d'Angleterre. A droite et à gauche, des plantes rares, des arbustes de toutes les latitudes, et, encadrant le tout, une haie de sapeurs-pompiers en grande tenue. Les tambours battaient aux champs, les clairons sonnaient.

Le Lord-Maire portait un habit noir bien humble, couronné de la cravate blanche de rigueur qui faisait ressortir sa physionomie à la fois vive et grave. La toilette de lady Stone frappait également par sa simplicité. Lorsque vint le dessert, c'est-à-dire l'heure des speeches, M. Aug. Huguet, maire de Boulogne, se leva et prononça au milieu du silence le plus sympathique le discours dont nous détachons les passages suivants :

« ... Pendant la dernière guerre, notre ville a été le siège du comité international de secours aux blessés; nous n'avons pas oublié la générosité du peuple anglais, le noble élan, le désintéressement et le dévouement dont il nous a donné tant de preuves aux jours de nos malheurs. Ce souvenir est encore aussi vivace qu'à cette époque; si je le rappelle, c'est pour vous exprimer, Milord, les sentiments de reconnaissance qui, plus que jamais, nous attachent à la nation Britannique et font de nous les plus fidèles amis... La ville de Boulogne gardera, Milord, le meilleur souvenir de votre gracieuse visite. Puisse-nous bientôt, par un échange de communications plus promptes et plus régulières, par la création du tunnel et celle du port en eau profonde projeté à quelques pas d'ici, voir resserrer les liens d'amitié qui nous unissent, augmenter encore la sympathie que nous vous portons; c'est aux relations commerciales que nous devons l'union intime qui nous lie.

« A ces paroles, accueillies par de chaleureux applaudissements, le Lord-Maire répondit en anglais, par une improvisation facile dans laquelle il remercia vivement de l'excellent accueil qu'il avait reçu partout durant son séjour en France. Lord Stone termina son speech en portant la santé de M. le président de la République.

« Au toast porté au chef de l'Etat, M. Darcy, préfet du Pas-de-Calais, a répondu en buvant à la santé de la reine Victoria.

« Entre deux services, une députation de jeunes matelottes, en costumes de gala, robes et tabliers de soie, bonnets de dentelles, boucles d'oreilles incomensurables, est venue offrir à lady Mayoress, un bouquet magnifique.

« A 10 heures et demie s'ouvrait le bal. Le Lord-Maire et lady Stone y sont restés jusqu'à minuit et se sont retirés des plus satisfaits des soins mis par tous à leur procurer quelques heures agréables.

« Hier à midi le Lord-Maire accompagné de ses deux shériffs, MM. Ellis et Shaw, s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville pour y faire au maire de Boulogne une visite officielle d'adieu.

« A 2 heures, le Lord-Maire et ses compagnons s'embarquaient sur le bateau de Folkestone, emportant sans nul doute, une excellente impression de leur séjour en France. »

Le nouvel impôt sur la bière.

Au gré de certains économistes, ce vin de petites gens ne paie pas assez d'impôt. Voyez, pourtant ! il est taxé à 3 fr. 60 l'hectolitre par la régie; à 2 fr. 40 c., généralement, par l'octroi des villes : total, 6 fr. Le prix de vente moyen par hectolitre, tant aux débitants qu'aux bourgeois, est d'environ 18 fr. Défalquant les charges ci-dessus énoncées (6 fr.), il restera 12 fr., prix de vente réel obtenu par le brasseur.

Voilà donc une boisson hygiénique, populaire, presque nécessaire, qui paie en impôts, 50 pour cent de sa valeur vénale; et ce n'est pas assez encore; nos financiers estiment qu'il est expédient de surcharger de plus belle cette pauvre boisson, qu'il faut surélever l'impôt, jusqu'à ce que... le budget soit satisfait.

Qu'est-ce, après tout ? disent les inventeurs; que peuvent faire quelques centimes par litre ? on en boira moins follement, peut-être, et la santé publique en profitera; la morale aussi.

Eh ! messieurs, si l'on en boit moins parce que vous aurez élevé les droits, le produit final de ces droits sera-t-il plus gros qu'aujourd'hui ? et s'il ne doit pas grossir, pourquoi augmenter l'impôt, faire crier le pigeon, si vous ne pouvez lui enlever une plume de plus ?

Vous insistez ?

Le Lord-Maire à Boulogne.

La France du Nord décrit ainsi le banquet offert au Lord-Maire de Londres par la ville de Boulogne : « A sept heures et demie, le Lord-Maire,

— Le revenu augmentera tout de même.

— C'est qu'alors on ne boira pas moins; donc, l'hygiène et la morale n'annoncieront à voir dans cette question. Mais si, pourtant, vous allez voir.

Quand vous aurez surtaxé la bière, déjà si chargée, savez-vous ce qui arrivera ? Ce qui se produit toujours dans la fabrication ou la vente des denrées alimentaires, lorsqu'elles atteignent un prix trop élevé : on les falsifie, on les drogue, afin de les pouvoir débiter à meilleur compte ; et, en ce cas, je vous laisse à penser si l'hygiène publique y trouvera son profit.

Vous vous imaginez peut-être que le mauvais cabaret seul, le caboulot, la taverne, consomment la masse de nos bières, et qu'il importe peu à l'Etat que quelques ivrognes paient cette boisson un peu plus cher, qu'ils soient plus ou moins malades après l'avoir bue.

Vous êtes dans l'erreur, Milord; à l'heure des repas, les plus sains comme les plus modestes ménages du Nord, vous verrez sur la table, deux fois le jour, la carafe ou le pot de bière qui désaltère, nourrit, récréé la famille, toute la famille, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, la jeune fille comme le grand garçon... Et je ne parle pas de ces calmes et honnêtes habitués des honnêtes cafés et estaminets, marchands, négociants, industriels, petits rentiers, employés de toutes sortes, qui vont se rafraîchir, se délasser le soir après leurs travaux, consommer en paix leur litre de bière.

« On causait, un jour que j'étais présent, des goûts littéraires du jour, Philarrète Charles s'indignait de l'engouement du public pour les petits cancons, les petites nouvelles, les petits écrits, tandis que les livres et les œuvres de grand souffle étaient délaissés.

— Cependant... essayait d'objecter quelqu'un...

— Non, je n'exagère pas, fit Charles agacé. Voulez-vous que je vous dise? Eh bien ! à présent, on lit sur le comptoir ! »

CHRONIQUE DU JOUR

Nous lisons dans plusieurs journaux de Paris :

« Après un échange de lettres des plus courtoises entre Mme la marquise de Mac-Mahon et S. A. la princesse Mathilde, la duchesse de Magenta est allée rendre visite à la princesse. »

Le Constitutionnel ayant annoncé que M. Léon Renault quitterait prochainement la préfecture de police, et que sa retraite était motivée par les plaintes des légitimistes, contre lesquels il aurait pris plusieurs mesures de rigueur, l'Union dément d'une manière formelle ce dernier renseignement : « Les royalistes, dit notre confrère, ne peuvent qu'applaudir à l'énergie fermée qu'a toujours su déployer le sympathique préfet de police. »

Les bonapartistes seuls, ajoute le Journal de Paris, désirent la retraite de M. Léon Renault ; mais leurs efforts seront inutiles. Le préfet de police jouit de toute la confiance du Maréchal et du Gouvernement.

Le Figaro, toujours de mieux en mieux informé sur les choses religieuses, apprend à son public quelundisoir le bourdon de Notre-Dame, « surpre-

chaudron, cette fabrication clandestine, qui se pratique dans une partie de nos campagnes (le Pas-de-Calais surtout) ? N'est-il pas évident que, si le prix de la bière de brasserie augmente encore, par suite d'une surélévation d'impôt, ce genre de fraude prendra un développement dont il est difficile de prévoir la limite ? Combien de cultivateurs alors — et de bourgeois peut-être — seront tentés de fabriquer eux-mêmes leur bière, sans payer un centime ni à l'Etat ni au brasseur, qui n'en supportera pas moins, lui, toutes ses charges (capital de roulement, patente, impôts de toute sorte, outillage, personnel, etc.)

Et quelle armée d'employés suffira pour empêcher ou limiter une pareille fraude, qui pourrait devenir désastreuse pour toute une industrie ?

Je reviens à mon premier argument :

« Voilà donc une boisson très saine, hygiénique, le vin du Nord, en un mot, qui déjà paie, en impôts divers, 50 p. 100 de sa valeur vénale; et c'est précisément cette boisson que l'on choisirait pour lui appliquer une nouvelle taxe !

Nommez-moi donc, parmi les denrées ou produits alimentaires, un autre objet qui soit imposé à 50/0 de son prix ? et, s'il en est un, fût-il un objet de luxe, voudriez-vous le frapper encore ?

Je sais bien que l'on n'a épargné, ni le café, ni même la modeste chicorée; mais je sais aussi ce qu'on pense et ce qu'on dit de ces impôts. Voulez-vous y ajouter la bière ? ce serait bien plus grave :

Pour le café, pour la chicorée même, qui se boivent partout, la charge est du moins supportée par tous, au lieu que, pour la bière, vous n'atteignez guère que l'extrême Nord de la France, c'est-à-dire une faible partie des citoyens.

Le Nord aura-t-il le privilège de l'impôt ? Eh quoi ! le petit bourgeois, l'ouvrier, le paysan du Midi et du centre, produiront et boiront librement leur vin, regardé avec raison comme la boisson tonique et agréable par excellence, ce vin leur coûtera 15, 20, ou 30 centimes le litre, et cela dans les deux tiers de nos provinces, — tandis que notre petite contrée du Nord, que n'a pour produit local que sa bière, moins tonique de beaucoup que le vin, devra la payer aussi cher que celui-ci, plus cher quelquefois, grâce à une série d'impôts cumulés, dont le vin est exempt ?

Pourquoi cette différence, cette inégalité, cette évidente injustice, dans la répartition des charges publiques, des charges nationales ?

Reconnaissons donc que la bière n'est déjà que trop frappée de droits, et qu'il serait injuste de lui infliger un nouvel impôt.

Mieux vaudrait, plutôt, diminuer ceux qui existent : qui sait si, en vertu d'une loi économique généralement observée, l'amodissement des droits divers n'amènerait pas un accroissement, très désirable, de consommation, qui rétablirait la balance pour les revenus publics, tout en servant l'intérêt du consommateur ?

Am. DERODE.

« Les électeurs des départements des Côtes-du-Nord et de Seine-et-Oise sont convoqués pour le dimanche 7 février prochain, à l'effet de pourvoir au siège de député à l'Assemblée nationale vacante dans chacun de ces départements, par suite du décès de M. Flaud, député du département des Côtes-du-Nord, et de M. de Pourtales, député du département de Seine-et-Oise.

Dans sa chronique de la Petite Presse, M. Pierre Véron édit, à propos de la mort de M. Amyot, quelques échos de sa librairie, qui était le rendez-vous de plusieurs gens d'esprit.

Citons celui-ci entre autres :

« On causait, un jour que j'étais présent, des goûts littéraires du jour, Philarrète Charles s'indignait de l'engouement du public pour les petits cancons, les petites nouvelles, les petits écrits, tandis que les livres et les œuvres de grand souffle étaient délaissés.

— Cependant... essayait d'objecter quelqu'un...

— Non, je n'exagère pas, fit Charles agacé. Voulez-vous que je vous dise? Eh bien ! à présent, on lit sur le comptoir ! »

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,

« A sept heures et demie, le Lord-Maire,